+ NUMÉRO 22
+ PRINTEMPS-ÉTÉ 2021
+ www.gorgesdugardon.fr

L'info des Garrigues

LE JOURNAL DU SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON

Les services écosystémiques

INITIATIVES / La SEZU, une monnaie locale PAGE 4

TERRITOIRE / L'entrée des gorges du Gardon PAGE 10

PORTRAIT NATURE / L'hirondelle PAGE 12

SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON

Réserve de BIOSPHERE
UNESCO MaB
GORGES du GARDON

EDITO

Je suis heureuse d'introduire la 22ème édition de L'Info des Garrigues, le journal qui présente les actions du Syndicat mixte et qui met en lumière les initiatives locales en faveur de la protection de l'environnement, de la biodiversité et de la transition plus généralement.

Après l'alimentation durable, les engagements des acteurs économiques dans la transition au travers du réseau des éco-acteurs et l'agro-environnement, nous avons choisi de consacrer le dossier de ce numéro aux services écosystémiques. Ou plus simplement dit aux services que la Nature rend aux activités humaines. Nous prenons en effet de plus en plus conscience de notre forte dépendance à notre environnement naturel. Malgré cela, nous persistons encore à croire que le détruire pour satisfaire nos besoins à court-terme nous est plus bénéfique que le préserver. C'est en comprenant mieux son utilité que nous pourrons acquérir la conviction que le protéger n'est pas un luxe mais bien un besoin vital. Dans ce dossier, nous tentons d'apporter quelques éclairages pour comprendre ce qui se joue et pour contribuer à faire de la protection de l'environnement une nécessité. Mais aussi une responsabilité sociale car le lien entre pauvreté et vulnérabilité environnementale est désormais établi : l'impact économique de la destruction de notre environnement aggrave la pauvreté des plus démunis.

Au-delà de cette conception très utilitariste et inopérante que promeut cette notion de services écosystémiques, j'aimerais nous inviter collectivement à nous interroger sur ses limites et sur la place de l'humain parmi les non-humains. Pourquoi protéger la nature s'interrogent certains ? Je leur renvoie la question « Pourquoi la détruire » ? Je crois simplement pour ma part qu'il est de notre responsabilité de sauver notre patrimoine naturel parce que nous n'avons moralement pas le droit de le soustraire aux générations futures, ou parce que nous avons le devoir moral de protéger ce dont nous avons hérité, et de le transmettre avec humilité, tels des passeurs de témoin.

Les problèmes écologiques auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui sont la conséquence d'une consommation effrénée qui génère une surconsommation des ressources. Ou encore, comme nous en faisons la dure expérience en ce moment avec le COVID 19, l'émergence de pandémies. Il est salutaire de réinterroger le modèle de développement que les politiques publiques entendent défendre. Ce projet de société ne sera possible qu'avec le concours de toutes et de tous. Le Syndicat mixte des gorges du Gardon œuvre modestement, mais sans relâche, pour agir, sensibiliser et donner à connaître les alternatives réjouissantes qui s'ouvrent à nous afin de montrer que d'autres voies sont possibles. Car tel que le disait Gandhi : « Montrer l'exemple n'est pas le meilleur moyen de convaincre, c'est le seul ».

Portez-vous bien.

La Présidente du Syndicat mixte des gorges du Gardon

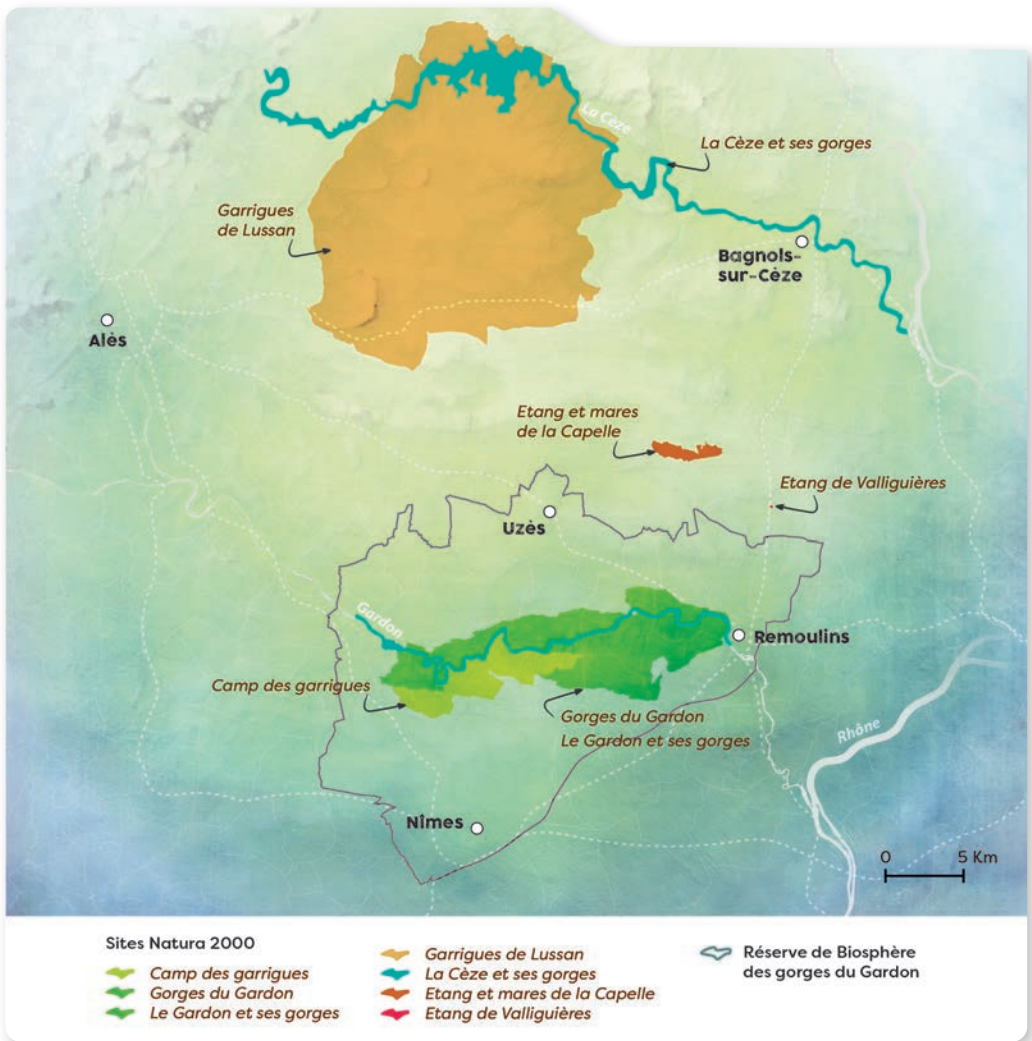

ÇA BOUGE ! ..... PAGE 2

PATRIMOINE ..... PAGE 3

INITIATIVES
La SEZU, une monnaie locale ..... PAGE 4

DOSSIER
Les services écosystémiques ..... PAGE 6

J'AGIS POUR MA NATURE
Fabriquer un nid d'hirondelle / L'écogeste ..... PAGE 9

DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE
Balade à l'entrée des gorges du Gardon ..... PAGE 10

PORTRAIT NATURE
L'hirondelle ..... PAGE 12

RENCONTRE
Laurent Cadière, agriculteur, chasseur ..... PAGE 14

APPRENDRE EN S'AMUSANT ..... PAGE 15

DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Balade à l'entrée des gorges du Gardon

@gorges_du_gardon
SMGorgesGardon
syndicatmixtegorgesdugardon

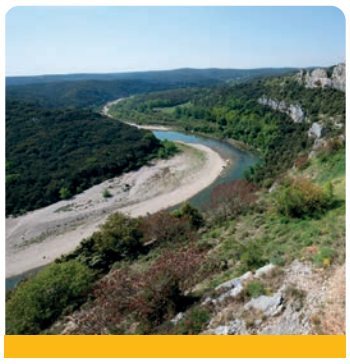

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET PAYSAGES

Comment conjuguer objectifs de transition énergétique et protection des paysages ? C'est pour répondre à cette question que le Syndicat Mixte des gorges du Gardon et l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Pont du Gard lancent en partenariat un Plan paysage transition énergétique à l'échelle de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon. Cette question complexe promet des débats passionnants et passionnés, qui aboutiront à des propositions concrètes construites avec les habitants du territoire.

IMAGO.TV : UNE WEB TV GRATUITE SUR LA TRANSITION

Vulgariser les enjeux écologiques et rendre visibles et crédibles les alternatives au modèle économique dominant, telle est l'ambition de cette web TV créée en 2018. Les documentaires, séries, émissions et courts-métrages diffusés sur la chaîne sont réalisés par des vidéastes engagés. La plateforme est gratuite d'accès et sans abonnement. A consommer sans modération ! *www.imagotv.fr*

LA NEWSLETTER

Pour recevoir nos actualités et être informés automatiquement des dates des visites guidées proposées par le Syndicat mixte des gorges du Gardon, pensez à vous abonner à nos newsletters en vous connectant sur notre site internet : *www.gorgesdugardon.fr/newsletter*

FESTIVAL DU CONTE EN UZÈGE

Le festival du conte en Uzège revient en 2021 avec 6 dates et 9 spectacles. Conteurs, bardes, slameurs enchanteront places et jardins de nos villages pour la XIXème édition. Le SMGG soutient financièrement cette année encore le festival. Retrouvez le programme sur le site internet du SMGG.

PROGRAMME LIFE

6,2 millions ! C'est le montant du projet que le Syndicat mixte a déposé auprès de l'Union européenne dans le cadre du programme LIFE pour la biodiversité. Proposé par le Syndicat, il a été construit en partenariat étroit avec le CEN Occitanie, la Fédération des CIVAM du Gard, le COGARD, la commune de la Capelle et Masmolène, la Chambre d'agriculture du Gard, le Département du Gard, les Ecologistes de l'Euzière et le CPIE. Après avoir été pré-sélectionnés en novembre (seuls 12 % des candidatures avaient été retenues à l'échelle européenne), le Syndicat mixte et ses partenaires sauront en juin 2021 si ce projet est définitivement retenu. Il concerne 50 communes situées dans les sites Natura 2000 localisés entre les gorges de la Cèze et les gorges du Gardon. Le financement sollicité auprès de l'Union européenne s'élève à 75%. A suivre….

CONCOURS PHOTOS

Du 22 mars au 16 mai 2021, le Syndicat mixte des gorges du Gardon et les éco-acteurs de la Réserve de biosphère organisent un concours photo afin de mettre en valeur les patrimoines naturels et culturels des gorges. Les participantes et participants pourront concourir pour l'une des cinq catégories suivantes ; Faune ordinaire ; Flore ; Patrimoine paysager ; Patrimoine culturel ; Enfant de moins de 12 ans.

Du matériel photo d'une valeur de 450 € est à gagner entre autres lots. Pour plus de renseignements, contacter *Céline Boulmier 06 85 92 26 39*. *c.boulmier@gorgesdugardon.fr*

Participez aux Trophées 2021 de la Réserve de biosphère des Gorges du Gardon

COMPOSTAGE ET POULAILLER À SAINT VICTOR DES OULES

L'école de Saint Victor des Oules s'est équipée d'un poulailler et d'un composteur pour sensibiliser les enfants et leurs parents au tri des déchets et les sensibiliser à la problématique. Chaque année en France, un habitant produit 580 kg d'ordures ménagères. On atteint 4,9 tonnes par an et par habitant si on intègre les déchets professionnels (bâtiment, industrie, agriculture,…). Seuls 14% sont exploités en biodéchets (compostage et méthanisation) alors qu'ils représentent entre 40 et 60% du poids d'une poubelle moyenne d'un ménage.

DÉPOLLUTION DANS LES GORGES DU GARDON

A l'époque où la combe de la Signore à Poulx était encore accessible aux voitures, elle servait aux malfrats pour se débarrasser en toute tranquillité de véhicules encombrants. Lieu idéal aussi pour les arnaques à l'assurance ! 40 carcasses de véhicules (ou ce qu'il en restait) ont été évacuées par hélicoptère. Cette opération a été conduite et financée par le Département du Gard. Le vallon avait déjà fait l'objet d'un nettoyage dans les années 90 au cours duquel le célèbre camion du film Le salaire de la peur avait été extrait. La production l'avait en effet laissé sans vergogne sur place ! Une autre époque…

TROPHÉES DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE, CANDIDATEZ À L'ÉDITION 2021

Vous avez un projet en lien avec le développement durable ? Candidatez aux trophées de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon pour tenter de gagner un prix de 1 000 €. Vous avez jusqu'au 16 juillet 2021 pour déposer votre dossier. Plus de renseignements auprès de *Céline Boulmier 06 85 92 26 39*. *c.boulmier@gorgesdugardon.fr*

Le patrimoine dans tous ses états : bâti, immatériel, naturel...

LES RÉALISATIONS DU CHANTIER

En image les dernières réalisations à pierre sèche du chantier d'utilité sociale porté par le Syndicat mixte des gorges du Gardon, dédié à la restauration du petit patrimoine des communes

RÉALISATION D'UNE CALADE RUE DU MERLE À SAINT BONNET DU GARD

SOLANUM VIARUM : UNE NOUVELLE ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE DANS LES GORGES DU GARDON

SAVOIR LA RECONNAÎTRE POUR LUTTER CONTRE SA PROLIFÉRATION

Les espèces exotiques envahissantes peuvent être un véritable fléau pour les espèces autochtones. Parmi les plus connues, et qui sévissent sur notre territoire, l'écrevisse de Louisiane qui décime nos populations d'écrevisses à pattes blanches, la pyrale du Buis -papillon originaire d'Asie orientale- qui ravage les buis, ou encore le tristement célèbre frelon asiatique qui s'attaque aux abeilles.

Les espèces végétales peuvent également avoir des conséquences très importantes, sur les milieux ou sur la santé, comme l'Ambroisie qui est très allergisante et dont les répercussions sur la qualité de vie sont considérables. On connait trop bien le figuier de barbarie qui pourrait avoir totalement envahi les gorges du Gardon dans 20 ans et qui aura éliminé à ce rythme toutes les espèces indigènes car elles se développent bien plus vite que les plantes locales.

Récemment (2019) une nouvelle espèce envahissante pour le territoire français a été découverte par Jean-François Christians et Mattia Maglio dans les gorges du Gardon, sur la commune de Collias. Il s'agit de Solanum viarum et ce n'est pas une bonne nouvelle.

Son potentiel reproductif élevé, sa croissance rapide et ses importantes capacités de colonisation en font une espèce à forts impacts dans les zones colonisées où elle élimine la flore indigène. Elle provoque en outre des atteintes neurologiques chez les caprins. Ses épines foliaires acérées limitent le pâturage et les déplacements de la faune.

COMMENT AGIR AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD ?

La lutte contre les espèces invasives est rarement couronnée de succès, malgré les importantes dépenses d'argent public qui y sont consacrée. Il est illusoire d'espérer s'en débarrasser pour la plupart d'entre elles. Sauf si elles sont prises au tout début, ce qui est rarement le cas. Pour le Solanum Viarum, c'est le cas. On peut donc espérer que les efforts conjugués du Syndicat Mixte des gorges du Gardon et de l'EPTB des gorges du Gardon pourront empêcher cette espèce de proliférer.

Votre concours peut aussi être précieux en nous aidant à repérer les sites colonisés. Si vous l'apercevez, prévenez-nous. Essayez dans la mesure du possible de relever les coordonnées GPS avec votre smartphone. Voici la procédure : activez la localisation automatique, ouvrez google maps, appuyez de manière prolongée sur le point bleu qui indique votre position. Les coordonnées GPS apparaissent dans le champ de recherche situé en haut de la page. Communiquez-les-nous. Sinon, relevez le maximum d'indices sur la localisation pour nous aider à retrouver le site.

SOLANUM VIARUM

COMMENT LA RECONNAÎTRE

Cette plante se présente sous forme d'arbrisseaux à tige robuste. Les épines de la tige sont crochues, courtes et peu nombreuses, à base élargie. Les feuilles sont pourvues d'aiguillons sur les deux faces. Les fleurs sont blanches, arrondies et planes. Les fruits sphériques mesurent 2 à 3 cm de diamètre et prennent une teinte jaune pâle à maturité. Toute la plante est duveteuse et elle mesure en général 1 mètre de hauteur.

D'avance, merci de votre contribution à son éradication.

La SEZU : une monnaie locale en Uzège

Comment contribuer à maintenir les richesses produites grâce aux ressources du territoire sur ce même territoire ? Et donc améliorer le potentiel de développement local du territoire ? Comment créer une communauté d'intérêt collectif composée de citoyens, entreprises, associations et acteurs publics, rassemblée autour de valeurs communes ? Comment encourager la coopération entre les acteurs d'un territoire ? Comment faciliter l'implication et le passage à l'acte des uns et des autres dans cet objectif ? En résumé, comment contribuer à engager la transition vers un modèle de société plus juste, plus solidaire et plus écologique ? Contribuer à apporter des réponses à toutes ces questions, tel est l'objectif de la SEZU, la monnaie de l'Uzège !

A ces questions, de nombreuses réponses peuvent être apportées, les monnaies locales sont de celles-là. C'est la crise financière de 2008 qui a été le point de départ de leur émergence.

Quasi inexistantes et méconnues avant-elle, c'est d'un furieux besoin d'interroger la manière dont fonctionne l'économie, dont circule l'argent, et le problème de sa captation massive par une poignée au détriment du plus grand nombre qu'elles sont nées.

Les monnaies locales dans leur fonctionnement confortent l'économie réelle c'est-à-dire celle relative aux achats de produits et services effectués par l'être humain dans le but de satisfaire ses besoins quotidiens et de concrétiser ses projets. Elle s'oppose à l'économie financière qui circule sur le marché, mais qui reste de l'argent et n'est pas utilisée physiquement. L'argent placé en bourse par exemple relève de cette économie.

Les monnaies locales sont officiellement reconnues depuis la loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014, elles sont donc légales et encadrées.

Le principe fondateur, et commun à toutes les monnaies locales, c'est qu'elles restent sur le territoire pour lequel elles ont été créées car elles ne peuvent être utilisées que sur le périmètre géographique concerné. L'argent est donc réinjecté localement puisqu'il ne peut être dépensé que localement. Les monnaies locales constituent un moyen de « piéger » en quelque sorte la valeur ajoutée générée à partir des ressources (humaines, naturelles) d'un territoire. Et donc de limiter son évasion à l'extérieur du territoire ou pire, dans les paradis fiscaux.

Une monnaie locale n'a pas vocation à se substituer au système monétaire classique, elle cherche en revanche à enrichir les possibilités d'échanger entre consommateurs et fournisseurs d'un même territoire. Dans cet objectif, le troc par exemple ou les Systèmes d'Echange Locaux (SEL) en constituent d'autres. Les monnaies locales viennent compléter ces possibilités, sans volonté de les concurrencer.

SANS MONNAIE NATIONALE, PAS DE MONNAIE LOCALE

On parle donc bien d'une monnaie **complémentaire**. En premier lieu, car l'euro est, et restera, indispensable puisque de toute évidence nous ne pourrons jamais satisfaire tous nos besoins localement. Mais aussi car pour obtenir de la monnaie locale, il faut des euros (en Europe) !

Enfin, aucune spéculation n'est possible car, contrairement aux monnaies courantes, la parité entre l'Euro et les monnaies locales est fixe. C'est une manière pour l'Etat de contrôler la valeur de ces unités de change.

EN UZÈGE AUSSI IL EXISTE UNE MONNAIE LOCALE : LA SEZU

Plus de 40 monnaies locales circulent aujourd'hui en France (5000 dans le monde). La plus grande réussite est l'Eusko au pays basque. 7 ans après son lancement, l'Eusko est la plus importante monnaie locale de l'hexagone avec 4000 particuliers,

1100 professionnels prestataires et environ 2,5 millions d'euskos en circulation. Moins loin de nous, il existe la Roue (Provence) ou le Krôcô à Nîmes et leur sympathique et percutant slogan « La monnaie locale qui ne part pas aux îles Caïman ! » Et chez nous ? La SEZU ! Soit UZES à l'envers.

L'idée a germé en 2016 dans la tête d'une poignée d'Uzégeois aux profils éclectiques : artisans, lycéens, agriculteurs, économistes, commerçants, … pour aboutir en 2018 à la création de la SEZU dont la promotion est assurée par une association dénommée Monnaie locale de l'Uzège, et animée par des bénévoles.

Le parti pris de la SEZU est de proposer un outil qui doit fédérer, pas diviser ou opposer, et donc d'associer tous les acteurs du territoire, sans limite idéologique ou dogmatique. Cette ouverture, qui n'est pas commune à toutes les monnaies, repose sur une volonté forte des promoteurs de la SEZU : donner la possibilité à tous les acteurs d'un territoire de s'impliquer activement dans la circulation de cette monnaie.

Ainsi, les enseignes nationales peuvent être adhérentes, comme les commerces de proximité, dans la mesure où elles sont susceptibles d'acheter des produits ou des services auprès de fournisseurs locaux, et donc de participer à faire circuler la monnaie.

JE CONSOMME DÉJÀ LOCAL, JE N'EN VOIS PAS L'UTILITÉ ?

C'est l'argument principal auquel les porteurs de la SEZU sont confrontés. Mais c'est ignorer que transformer des euros en SEZU, c'est permettre de constituer un fonds pour financer des initiatives locales. Car les euros échangés contre des SEZU sont ensuite obligatoirement déposés sur un compte bancaire. Mais pas n'importe quelle banque : le Crédit Mutuel. Les banques ont le droit de transformer l'épargne en crédit et cette banque mutualiste, c'est dans son ADN, reprête localement l'argent issue de l'épargne collectée localement. Ainsi le fonds de garantie en euros, équivalent au montant des SEZU en circulation, sert exclusivement à financer des initiatives locales.

L'association Monnaie Locale Uzège souhaite mutualiser les fonds de garantie des monnaies locales gardoises pour négocier avec la banque partenaire un accord pour affecter ces sommes à des prêts en faveur de l'économie sociale et solidaire. Les projets financés doivent ainsi contribuer au développement durable et équitable du territoire de l'Uzège. Autrement dit, un autre avantage de la SEZU, et non des moindres, c'est la transparence de l'utilisation qui est faite avec les euros qui ne servent pas à soutenir une économie hors sol ou délétère, mais des projets utiles pour la société, et qui peinent la plupart du temps à obtenir des prêts dans le système bancaire conventionnel.

En outre, certaines entreprises ont souhaité rentrer dans le système pour justement s'inciter à consommer plus localement, considérant que la SEZU pouvait les aider à changer leurs pratiques afin d'amplifier leurs achats de biens et services locaux.

Un autre avantage de la SEZU, que n'avaient d'ailleurs pas anticipé ses créateurs, est de suivre le circuit des SEZU et d'identifier les besoins économiques du territoire. Lorsqu'une entreprise se retrouve avec beaucoup de SEZU, c'est qu'elle peine à les écouler. Ce qui peut signifier qu'elle ne trouve pas d'entreprise qui les accepte parce que les bénévoles n'ont pas pu convaincre celles-ci de rentrer dans la boucle, mais ça peut aussi vouloir dire que le service ou le produit n'existe pas. C'est donc un indicateur de plus pour apprécier qualitativement les carences économiques d'un territoire.

LES PROJETS, PISTES ET PERSPECTIVES ?

L'association a reçu plusieurs prix et subventions : 1300 € du Fonds régional d'intervention de la Région Occitanie et 1000 € des trophées 2020 de la Réserve de biosphère lancés par le Syndicat mixte des gorges du Gardon. Grâce à ces subventions, l'associations a pu disposer de l'auto-financement nécessaire pour obtenir une subvention européenne (Leader) de 7 000 € afin notamment de développer la dématérialisation des paiements en SEZU. Ce qui facilitera les échanges entre entreprises et lèvera un des principaux freins à son développement et à son bon fonctionnement. Car une monnaie locale qui ne circule pas n'a aucun intérêt. Ce projet est porté en partenariat avec l'association du Krôcôs à Nîmes.

Comment ça marche ?

Il suffit de se rendre dans l'un des 7 points d'adhésion qui sont aussi des comptoirs d'échange. Une fois la cotisation réglée à l'association, vous serez membre et pouvez à ce titre échanger vos euros contre des SEZU. Vous pourrez ensuite régler vos achats auprès de toutes les entreprises et commerces qui les acceptent. Ils sont à ce jour 80. Une liste de tous les lieux qui les acceptent vous sera remise lors de votre adhésion. Des autocollants sont également collés sur les vitrines ou dans les commerces pour vous aider à les repérer.

Les bénévoles de la SEZU souhaiteraient également pouvoir amplifier le volet sensibilisation, car les monnaies locales constituent un outil pédagogique de premier choix pour réinterroger le rôle de l'économie, ses vertus ou ses vices. Un projet est donc à l'étude avec le Lycée Charles Gide et l'association Green Gide (organisatrice de la 2ème marche pour le climat à Uzès) pour déployer la SEZU dans l'établissement et promouvoir son usage en Uzège par les lycéens.

La SEZU séduit. Son principe, ses objectifs et ses perspectives sont enthousiasmants. Pourtant, elle n'arrive pas à passer un cap décisif qui lui permettrait de s'inscrire durablement dans l'économie locale. Le principal frein ce sont les trop faibles ressources humaines dont dispose l'association pour convaincre, être présent sur le terrain, accompagner les prestataires, en trouver de nouveaux, aider l'argent à circuler, communiquer, …. C'est pourtant essentiel pour atteindre une vitesse de croisière et surtout un modèle économique qui permettrait de créer des emplois pour gérer la monnaie.

Car oui, un autre bénéfice des monnaies est celui de créer directement de l'emploi local. L'association Euskal Moneta a par exemple embauché 13 personnes pour le fonctionnement de l'Eusko au Pays basque. Certes, c'est une remarquable réussite citée maintes fois en exemple. Mais après tout, l'Uzège ne dispose-t-elle pas des mêmes conditions (hormis la sauvegarde de la langue basque qui fait partie des objectifs de l'Eusko !) pour espérer atteindre un tel niveau de réussite ? Chiche ?!

Envie d'en savoir plus ?
De participer ?

www.sezu.org

Le logo de la SEZU, le Z formé d'une double flèche, symbolise l'échange et le partage

12 000 SEZU EN CIRCULATION

200 ADHÉRENTS

80 PRESTATAIRES

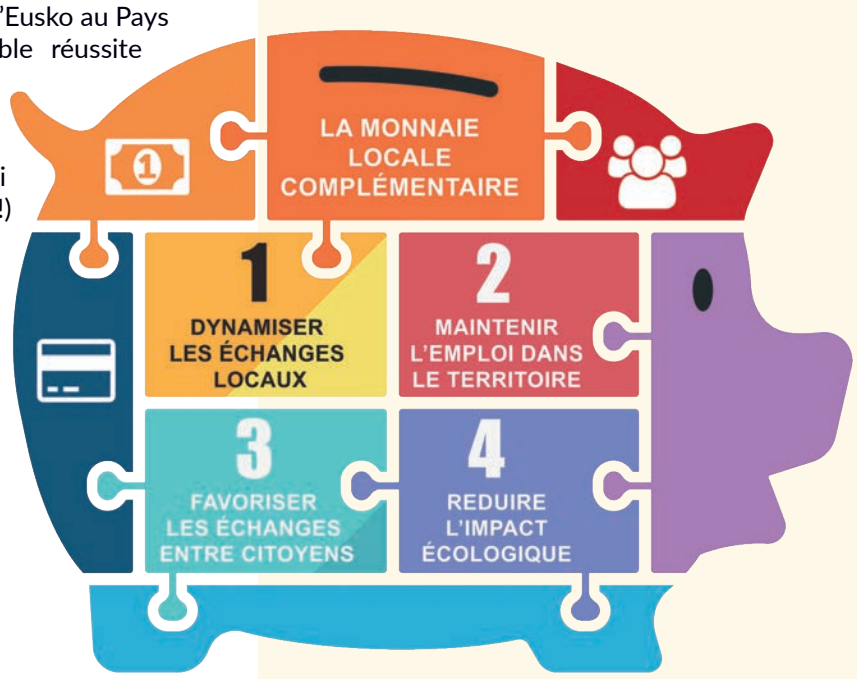

Les services écosystémiques

La protection de l'environnement et de la biodiversité est trop souvent vécue comme une source de contraintes, un frein au développement économique, voire aux libertés individuelles quand elle interdit ou limite certains usages. Mais pourquoi est-il nécessaire de les protéger ? Si l'analyse coûts-bénéfices prévaut, la réponse est « car ils sont utiles ». En effet, ils nous apportent des services économiques et sociaux fondamentaux : se nourrir, se protéger, s'adapter. On parle alors de biens ou services écologiques ou encore écosystémiques. Mais fonder la protection de la nature sur la notion de service qu'elle nous rend est-elle efficace pour lutter contre sa destruction ? Cette vision utilitariste de la nature ne condamne-t-elle pas dès lors ce qui serait considéré comme inutile ? Ne doit-on pas s'interroger aussi sur le caractère éthique de cette approche ? La solution à la crise environnementale, liée à notre quête effrénée de croissance dans un monde fini ne se résoudra semble-t-il que par une réduction drastique de l'utilisation des ressources. Ce qui appelle un changement profond de notre conception de la notion de progrès et du bien être humain.

SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES, OU ÉCOLOGIQUES, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les services écosystémiques sont les multiples avantages que la nature apporte à la société ou autrement dit les bénéfices que les humains retirent des écosystèmes. Cette notion est apparue dans les années 80, mais a pris de l'ampleur en 2005 suite à la publication du Rapport sur l'Évaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire qui a permis de démontrer que l'humanité n'est rien sans des écosystèmes durables et de qualité.

On distingue trois catégories :

- Approvisionnement : ils sont généralement consommés (fruits et légumes, poissons,...)
- Régulation et soutien : ils soutiennent notre existence et celle des autres espèces. Ils sont souvent négligés car ils apportent une utilité indirecte (une forêt qui réduit le vent, les ripisylves qui participent à réduire les risques d'inondations, les mangroves qui limitent l'érosion côtière, ...)
- Culturel : l'inspiration esthétique, l'identité culturelle, le sentiment d'appartenance et l'expérience spirituelle liés à l'environnement naturel. En général, on considère que le tourisme et les loisirs entrent aussi dans cette catégorie.

SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

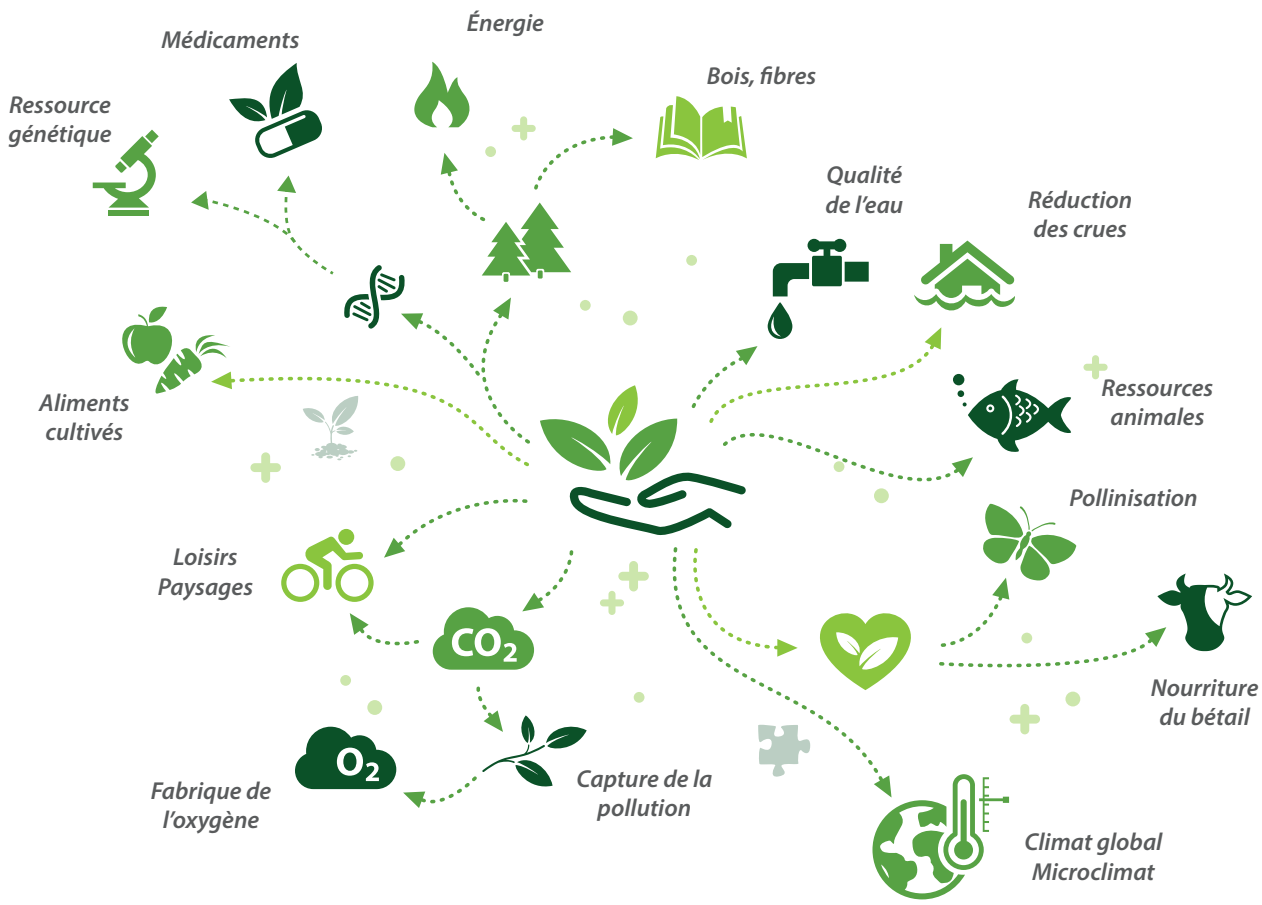

Certains des services qui sont rendus sont plus faciles à apprécier que d'autres. Parmi les plus connus, la pollinisation par les insectes comme les abeilles, les bourdons, les papillons, mais aussi certaines chauves-souris ou même des oiseaux comme le colibri. Ils sont indispensables à la fructification de nombreuses espèces cultivées, comme les arbres fruitiers. Sans eux, nous n'aurions donc quasiment pas de fruits et de légumes.

D'autres sont moins valorisés, et pourtant évidents : la production d'oxygène par les plantes, l'épuration naturelle des eaux, la biomasse qui nourrit les animaux domestiqués, pêchés ou chassés, les organismes qui produisent et entretiennent l'humus, la séquestration naturelle de carbone dans le bois, les sols, les mers et le sous-sol, ou encore le recyclage permanent des nutriments par les animaux, champignons et bactéries. Rappelons enfin que la plupart des molécules présentes dans les médicaments sont issues des plantes, animaux ou micro-organismes.

MAIS AU FAIT C'EST QUOI LA BIODIVERSITÉ ?

Né dans les années 80, ce terme définit la somme de tous les écosystèmes terrestres, marins et autres systèmes aquatiques, de toutes les espèces et de la diversité génétique.

LA VALEUR MONÉTAIRE DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Alors qu'on sait depuis longtemps évaluer, et surtout opposer, le manque à gagner qu'entrainent les mesures de protection de l'environnement et de la biodiversité, on sait aussi depuis peu calculer la valeur monétaire des services qu'ils apportent. Par exemple, les insectes pollinisateurs rendent un service agricole estimé à 153 milliards d'euros par an, soit 9,5% de la valeur de la production agricole mondiale. Le montant des bénéfices annuels associés aux récifs coralliens, qui regroupent plus d'un quart des espèces marines, est de 25 à 143 milliards d'euros.

125 000 milliards, c'est la valeur des services écosystémiques par an, soit plus d'une fois et demi le montant du PIB mondial.

Les ripisylves (végétation bordant les milieux aquatiques) protègent les berges contre l'érosion, dissipent la force du courant en cas d'inondation, filtrent et fixent la pollution.

La valeur totale des services rendus est quant à elle estimée à 104 000 milliards d'euros par an. Selon une étude du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), 40% de l'économie mondiale reposerait sur les produits et les processus écologiques.

Ce qu'on sait aussi mesurer, c'est le coût de l'inaction et de la dégradation des services écologiques qui est estimé à 7% du PIB mondial par an. Le recul de la biodiversité entraine une réduction du rendement des cultures, une augmentation des pertes économiques dues aux inondations et autres catastrophes, et la disparition de nouvelles sources potentielles de médicaments (la majorité des médicaments utilisés pour soigner et prévenir les maladies étant issue de la biodiversité). La surexploitation des réserves halieutiques par rapport à un scénario de pêche durable entraînerait un manque à gagner annuel de 50 milliards de dollars pour l'ensemble des pêcheries mondiales.

Pourtant, l'érosion de la biodiversité progresse, de nombreux écosystèmes sont dégradés, et les services qu'ils rendent s'affaiblissent quand ils ne disparaissent pas. Dans ce cas, il faut trouver des solutions comme dans la province du Sichuan où, faute de butineuses exterminées par les insecticides, des « hommes-abeilles » pollinisent à la main les champs de pommiers. La protection de la nature revient dès lors à préserver un capital dont on ne peut se priver.

Hommes-abeilles du Sichuan en Chine

LA VALEUR MONÉTAIRE ET SES EFFETS PERVERS

A rebours de cette conception utilitariste de la nature (« au service de l'homme »), des écologistes, philosophes et même des économistes dénoncent les effets pervers de cette approche. Cette vision anthropocentrée (centrée sur l'homme) de la nature implique que nous la protégions parce qu'elle nous rapporte quelque chose (économiquement ou même pour notre bien-être), mais elle sous-tend dans le même temps une hiérarchie entre les espèces ou les habitats. Avec pour corollaire que selon le degré de service qu'ils nous rendent, ils soient plus ou moins protégés, pire, que certains ne soient pas dignes de l'être car considérés inutiles aux activités humaines. Ce qui ouvre logiquement la voie à un « droit à détruire » ce qui ne nous serait pas utile…

PROTÉGER LA NATURE POUR SA VALEUR MONÉTAIRE, EST-CE EFFICACE ?

Cette notion de services écosystémiques a permis de démontrer la dépendance de l'homme à la nature. Critiquable sur le plan éthique, d'aucun la défende considérant que cette évaluation, qui va jusqu'à chiffrer monétairement ces services, permet d'inciter ou de donner les moyens politiques aux décideurs d'agir. Si cette approche pragmatique est défendable, du moins sur le court terme, est-elle pour autant parvenu à infléchir ou enrayer efficacement la dégradation de l'environnement ?

Les pollinisateurs sont à l'origine de 35 pour cent de la production agricole mondiale et jouent un rôle fondamental dans la production alimentaire.

La lutte contre les plantes envahissantes en Europe est évaluée à 12 milliards.
Photo : Destruction de figuiers de barbarie dans les gorges du Gardon.

La réponse est « non », chiffres à l'appui issu du dernier rapport de l'IUCN (mars 2021). Il nous apprend que pour le seul territoire français 2430 espèces sont menacées de disparition et 187 sont considérées comme éteintes. 23% des amphibiens, 32% des oiseaux nicheurs, 28% des crustacés d'eau douce, 24% des reptiles, 14% des mammifères, 8% de la flore vasculaire sont menacés d'extinction.

Les principales menaces proviennent de la destruction et de la dégradation des espaces naturels, du braconnage et de la surexploitation, de l'introduction d'espèces envahissantes, des pollutions diverses et du changement climatique. Toutes d'origine anthropique.

CESSER D'AMALGAMER CROISSANCE ET PROGRÈS POUR SOLUTION ?

La notion de services écosystémiques s'inscrit dans un paradigme : produire toujours plus… la conscience tranquille !

Mais cette démesure à un coût : en 2019, l'humanité avait dépensé le 31 juillet l'ensemble des ressources que la Terre peut régénérer en un an. Depuis le mercredi 17 mars, la France a entamé son découvert climatique. En 77 jours, le pays a émis la totalité des gaz à effet de serre qu'il devra émettre en un an pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Certes, le résultat serait peut-être pire sans cette prise de conscience, mais la notion de services écosystémiques, et de leur pendant, la compensation des dégâts commis, masque la réalité, se montre peu efficace et offre une alternative qui nous dédouane.

Pour garantir la fourniture des services écosystémiques essentiels, qui sont donc le fondement de tous les systèmes alimentaires et agricoles, il est urgent d'accroître fortement les efforts visant à stopper puis inverser le recul de la biodiversité. Et pour cela, nous n'avons pas d'autres choix que celui d'admettre la nécessité que des transformations majeures doivent être opérées. Celles-ci passent par l'acceptation que la priorité doit être donnée au bien-être social et écologique et non à une quête effrénée de croissance qui postule que tous les secteurs économiques doivent croître en permanence, sans se questionner sur leur utilité… Alors qu'au contraire, ne devrions-nous pas soutenir les secteurs qui sont au service du bien être humain, plutôt que de celui du PIB ?

La question est : sommes-nous prêts à accepter que la croissance fasse courir de tels risques à notre planète et par conséquent à l'humanité ?

La notion de services écosystémiques induit donc l'idée que la disparition des espèces n'est pas un problème a priori, seules les conséquences de ces disparitions sur le bien-être global peuvent l'être. Nonobstant l'inefficacité attestée par le bilan affligeant de l'érosion de la biodiversité, se pose la question de l'acceptation éthique de cette conception. N'avons-nous pas une responsabilité à l'endroit de la biodiversité, quelle que soit sa valeur ? Ne devrions-nous pas la considérer non pas comme un moyen, mais comme une fin en soi ? N'est-il pas éthiquement nécessaire d'accorder une valeur intrinsèque à la nature ? Au risque de perdre ce qui fait notre humanité.

Sans les coraux, les vagues sont plus agressives et érodent massivement les littoraux.

La valeur esthétique des paysages nous procure des émotions positives.

Principales ressources utilisées :
www.fao.org : http://www.fao.org/ecosystem-services-biodiversity/fr/; Economie politique des services écosystémiques : de l'analyse économique aux évolutions juridiques (2016) ; iucn.fr : Services écosystémiques et biodiversité ; Courrier international N°1583 : La face sombre de la transition écologique ; www.tela-botanica.org ; www.supagro.fr ; Les avantages économiques de Natura 2000 – Commission Européenne (2013).

NATURA 2000 ET LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

En assurant la continuité des services écologiques, le réseau Natura 2000 offre toute une série d'avantages pour la société et l'économie. C'est aussi un excellent terrain d'expérimentation et de démonstration pour valoriser les services rendus par un environnement en bon état écologique. Il encourage les acteurs socio-économiques à s'interroger et à s'approprier cette notion de services écosystémiques car la valorisation des services rendus par la biodiversité est le meilleur moyen de les impliquer et d'obtenir leur soutien. Si une telle évaluation n'a pas encore été faite sur les sites Natura 2000 gérés par le Syndicat mixte des gorges du Gardon, près de nous dans le site de La plaine de la Crau, une étude a permis d'établir que les bénéfices nets s'élèvent à 142 € par hectare et par an.

Fabriquer un nid d'hirondelle artificiel

Parmi les menaces qui pèsent sur l'hirondelle (voir page 12) la crise du logement ! En installant des nids artificiels (faits maison ou du commerce) ou en mettant à leur disposition les matières premières nécessaires à leur construction, vous limiterez l'énergie dépensée par les hirondelles, et contribuerez ainsi à faciliter leur reproduction. En plus, vous les inciterez à venir nicher chez vous, là où elles seront bien accueillies ! !

LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- un bol d'environ 15 cm de diamètre
- de l'argile (de la nature ou du commerce)
- des copeaux fins et de la sciure ou de la paille coupée en petits morceaux (ces matériaux évitent à l'argile de sécher trop vite et de fendre)
- du papier cuisson ou du film étirable
- mastic-colle ou colle joint (genre colle à tuile par exemple, écologique de préférence...)
- des planches de bois non traité (douglas par exemple)
- des mains avec des doigts (habiles)

On trouve des nichoirs dans le commerce mais fabriquer un nichoir à hirondelle est assez facile et amusant à faire avec des enfants. La recette proposée ci-dessous concerne les hirondelles de fenêtres.

Recouvrez le fond du bol avec du papier pour que l'argile n'adhère pas aux parois.
Faites des petites boulettes d'argile + sciure (copeaux ou paille, selon ce que vous aurez choisi) puis collez les unes aux autres dans le fond du bol. Elles doivent êtres solidaires entre elles ! Sinon le nid ne tiendra pas une fois démoulé.

Continuez ainsi jusqu'au bord du bol. Prévoyez une épaisseur assez importante en haut du bol pour pouvoir aplatir l'argile, qu'elle soit suffisamment épaisse et pouvoir par la suite fixer le nid sur la planche. **NB : N'oubliez pas de faire le trou d'envol !!** (environ 4cm X 2.5cm ; pas plus grand ! Sinon, ce sont les moineaux qui viendront squatter...)

Il ne reste plus qu'à «démouler» le nid en tirant délicatement sur le papier. Retirez ensuite le papier collé à l'argile. Et hop !

Mettez les nids dehors, à l'abri de la pluie et du soleil pour les faire sécher.

Pour éviter la colle à joint, plantez des clous ou des vis autour du bol.

Une fois le nid terminé, venez le placer à l'intérieur des clous, puis recouvrez-les d'argile en veillant à ce que l'argile ajoutée sur les clous soit bien solidaire du nid. Ainsi, le nid est fixé sur le bois, sans qu'il n'y ait besoin de mettre de la colle.

Pour les Hirondelles rustiques il suffit de couper le nid en deux, et le fixer à la planche de la même manière. **Un jeu d'enfant je vous dis !**

RETROUVEZ CET ATELIER EN IMAGE SUR LE SITE DE LA LPO LIMOUSIN

https://www.limousin-lpo.fr/connaissance/enquetes/l-action-hirondelle/ateliers

FAITES-LE VOUS-MÊME !

NETTOYANT MULTI-USAGE

- 1 litre d'eau
- 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude
- 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc
- 20 gouttes d'huile essentielle

Dans un bidon d'un litre, verser le bicarbonate, le vinaigre blanc et l'huile essentielle. Ajoutez un litre d'eau chaude pour la dissolution et mélangez. Votre produit est prêt à être utilisé avec un peu d'huile de coude !

LESSIVE

- 50g de savon de Marseille en copeaux composé de 72% d'huile végétale (sans huile de palme), sans colorant, sans parfum, sans glycérine (car risque de figer la lessive) et sans conservateur.
- 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude.
- 1 litre d'eau

Faire chauffer le litre d'eau et ajouter les copeaux de savon de Marseille. Mélangez doucement jusqu'à la totale dissolution des copeaux (ou du savon râpé) dans l'eau. Laissez tiédir et ajoutez la cuillère à soupe de bicarbonate de soude. Laissez refroidir une quinzaine de minutes avant de verser le tout dans un bidon de lessive ou un contenant en verre. Eviter les huiles essentielles qui ne sont pas bonnes pour l'environnement. Réservez-les à un usage plus utile (médical notamment). Pour parfumer et assouplir le linge, faites macérer des pelures d'agrumes dans du vinaigre et mettez-en 1 verre dans le bac destiné à l'assouplissant.

éco geste

PROSCRIRE LA JAVEL !

On ne le dira jamais assez : il est vital (oui, oui vital ! comme on vous l'explique dans le dossier page 6) de protéger notre environnement et pour cela, de commencer à bannir tous les produits d'entretien contenant des produits chimiques dangereux pour les écosystèmes. L'eau de Javel est de ceux-là. Très utilisée dans la plupart des foyers, ce produit est pourtant très nuisible à l'environnement. Le chlore contenu dans l'eau de javel, une fois passé dans l'air, s'associe à d'autres substances pour composer des cocktails organochlorés très rémanents (qui restent et ne se biodégradent pas) dans l'air, l'eau et le sol. Sans compter sa toxicité sur la santé : l'eau de Javel représente à elle seule 40 % des intoxications à domicile dues aux produits ménagers.

QUELS PRODUITS UTILISER EN ALTERNATIVE À LA JAVEL ?

Le vinaigre blanc bien sûr ! Il est détartrant, dégraissant, antiseptique, désodorisant, 100% biodégradable. Mais attention, s'il est antiseptique, il n'est en revanche pas efficace contre les virus. Contre ceux-ci, et notamment le Covid 19, l'Académie nationale de Médecine conseille l'utilisation quotidienne d'alcool à 70%.

Et pour les travaux d'entretien ménager nous vous recommandons soit d'utiliser des produits éco-labellisés soit simplement des produits naturels et biodégradables tels que le savon noir qui sert pour tout ménage dans la maison (dégraissant), le bicarbonate de soude qui nettoie et adoucit l'eau (anti-acide, anti-calcaire, désodorisant), le savon de Marseille qui remplace la lessive industrielle (antiseptique, dégraissant), l'huile de lin qui nourrit et protège le bois, les huiles essentielles qui désodorisent et désinfectent (assainissement WC, poubelles, lavabos...), le jus de citron qui décolore, ravive la pierre et l'émail (désodorise et détartre).

DURÉE : 2H30 - LONGUEUR : 7 KMS - DÉNIVELÉ POSITIF : 181 M

La porte d'entrée des gorges du Gardon

Nous vous proposons pour cette édition printanière de l'Info des Garrigues une balade en amont des gorges du Gardon, dans le site Natura 2000 et la Réserve de biosphère éponyme. Cette balade odorante en cette saison offre une découverte du site depuis le plateau, sur la commune de Dions, aux portes des gorges. Cette balade vous permettra d'apprécier tout ce qui font que les gorges du Gardon ne sont pas tout à fait les gorges du Verdon ! Et que les gorges ne se résument pas aux merveilleux « plans baignade », mais qu'elles regorgent d'un patrimoine naturel, culturel, paysager incontestablement unique !

Les gorges du Gardon ce n'est pas le Verdon ! Combien de fois devons-nous au Syndicat corriger cette confusion !? Si elles sont moins renommées (et c'est probablement mieux ainsi !) elles n'en sont pas moins belles et riches sur le plan patrimonial. Les mesures de protection dont elles bénéficient en témoignent. La première date de 1982 avec le classement de 2905 hectares élargis en 2013 à 7760 hectares. Cette protection correspond à la volonté de préserver des espaces du territoire français qui présentent un intérêt général du point de vue paysager en premier lieu. C'est dans ce cadre que le Syndicat mixte de gestion des gorges du Gardon a été créé en 1993.

En 1990 les mesures de protection se sont ensuite intéressées à la biodiversité avec la création d'un arrêté préfectoral de protection de biotope pour faciliter la reproduction de l'aigle de Bonelli. Il a fallu attendre 1991 avec le classement en site Natura 2000, puis 2002 avec la création de la Réserve naturelle régionale pour déployer des dispositifs de protection et de conservation de la biodiversité dans son ensemble. Enfin, l'Unesco reconnait aux gorges du Gardon en 2015 un modèle de gestion qui cherche à concilier la conservation de la biodiversité et les activités humaines. Cette évolution marque la reconnaissance officielle du rôle de l'action humaine comme potentiellement favorable, si elle s'en donne les moyens.

DIONS LA PORTE D'ENTRÉE DES GORGES DU GARDON

Au cours de cette balade parfumée d'odeurs de lavande, thym, romarin ou encore de coronille pour n'en citer que quelques-unes, vous pourrez apprécier les nombreux rapaces qui survolent les gorges en quête de nourriture : buses, balbusards, milans noirs et avec beaucoup de chance ou de patience l'aigle de Bonelli (3 couples). Tout aussi rare (1 couple), le vautour percnoptère qui se nourrit de charognes qu'il trouve naturellement dans la garrigue ou sur la placette aménagée par le Syndicat mixte sur la commune de Dions, et située dans l'enceinte du camp des garrigues. Cette placette, financée par des fonds européens obtenus dans le cadre des financements via Natura 2000, facilite l'alimentation du vautour et la vie des éleveurs en leur offrant un lieu proche de leur troupeau où déposer leurs bêtes mortes. Cette alternative leur permet de réduire les coûts d'équarrissage.

Du point de vue des paysages, outre ceux des gorges, la balade vous offrira de beaux points de vue sur le Pic Saint-Loup, le mont Bouquet, les Cévennes... Vous croiserez sur votre chemin le spectaculaire gouffre des Espélugues (voir encart) et comme égarés, trois chênes liège avec leur écorce caractéristique. Si vous optez pour une balade entre chien et loup (à la tombée de la nuit !) vous pourrez constater que de très nombreuses chauves-souris virevoltent. Rien d'étonnant : 22 des 34 espèces vivant en France ont été identifiées dans les gorges. La commune de Dions abrite d'ailleurs une ancienne grange qui accueille en toute discrétion depuis au moins 80 ans, une des plus grandes colonies d'une espèce très vulnérable : le Murin à oreille échancrées (voir encart).

S'il vous reste un peu de temps....
Et si vous alliez visiter le moulin de Dions ? Construit à la fin du XVIIIe siècle pour produire de la farine, il a été restauré en 2011 par le Syndicat mixte des gorges du Gardon. Mais ses meules à farine ont été remplacées par une meule à huile, plus adapté à l'agriculture moderne locale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune de Dions s'est d'abord appelée Dio, puis Dion (oui, oui, comme elle !) puis Dions en 1170... pour évoluer vers Dyon en 1256 ! Dyons en 1274 ! Dions en 1384 enfin ! ou presque... Duons en 1463,... heureusement, tout le monde s'accorde sur l'origine : on sait que ce nom provient de Dionisos, Dieu du vin de l'antiquité. Ou... d'un Saint Denis qui a traversé la Gardonnenque et a aussi donné son nom au village de Saint Dionisy (village voisin). A moins qu'il ne provienne du nom « Divona » déesse gauloise de sources sacrées... ? On attend avec impatience qu'un historien se penche sur cette histoire et nous en donne le fin mot !

Cette balade vous est proposée par Loïc Bernard, accompagnateur de moyenne montagne et guide nature : « Chemins magiques»

Loïc Bernard est accompagnateur moyenne montagne et guide nature. Il propose des balades insolites dans les gorges du Gardon et ses environs. Il fait découvrir la flore et la faune, et plus particulièrement les plantes sauvages comestibles. Il agrémente ses balades de contes, légendes et tours de magie en lien avec la nature. Vous pouvez le retrouver tous les dimanches matin de mars à novembre pour vivre une parenthèse magique en immersion dans la nature. Il propose également des balades sur d'autres dates pour les groupes (associations, accueils de loisirs, groupe d'amis ou familiale, ...). *Contacts : 06 85 48 84 06 / loic.bernard.rando@gmail.com*

DESCRIPTIF DE L'ITINÉRAIRE

Départ du hameau de Russan sur la commune de Sainte Anastasie. Se garer sur le parking devant l'église de Russan.
Durant la première partie de la balade vous allez suivre le GR 63 – GR 700 (Marquage Trait Blanc et Rouge). Passer sur le pont de Russan. Le sentier est très bien balisé, il suit le long de la route puis descend vers la droite. Ensuite une montée s'amorce.

Arrivé au panneau d'orientation les Jasses d'Eyrolles, suivre toujours le GR en empruntant la petite route goudronnée qui va en direction de Dions, vous longez quelques champs de vigne, puis le GR retrouve un chemin de terre sur la droite.

Au panneau d'orientation le Grés, quittez le GR et continuer tout droit en suivant la direction gouffre des Espélugues, 150 m plus loin, tournez à droite en suivant le PR (marquage trait jaune). Après 350 m, le chemin se sépare en Y. Prenez le chemin le plus à gauche qui monte légèrement après avoir observé le gouffre des Espélugues. A partir d'ici, plus de marquage. Une autre bifurcation en Y se présente, restez sur la droite. Vous arrivez maintenant à un grand virage qui part sur la droite, mais vous allez continuer tout droit sur le petit sentier qui se fraye un chemin dans la garrigue basse de chênes Kermès. Dans la descente en direction du Valat de Conques, vous apercevrez déjà, au loin, le pont et le hameau de Russan.

Une fois en bas, tournez à droite (vous pouvez faire un petit détour de 100 m, en partant à gauche pour découvrir l'endroit où les gens traversaient la rivière avec une barge, pour aller sur Nîmes, avant que le pont ne soit construit). Vous retrouvez ensuite le GR, partez à gauche pour rentrer sur le village. La boucle est bouclée.

LE GOUFFRE DES ESPÉLUGUES

Le gouffre des Espélugues que vous dominerez au cours de cette balade est une sorte d'entonnoir en escalier d'une centaine de mètres de diamètre et de 70 mètres de profondeur, creusé par les eaux de ruissellement. Il y a quelques dizaines de milliers d'années, le plafond qui recouvrait la cavité s'est effondré, laissant au grand jour la caverne. On lit souvent que cette curiosité géologique pourrait contenir les arènes de Nîmes. D'autres salles ainsi que de nombreuses galeries plus ou moins noyées sont en communication avec le Gardon souterrain. Tous les noms qui lui ont été donnés (élunque, Spelunca, les Espelunques ou Espeluca) ont la même racine latine, spelunca, qui signifie caverne, antre ou gouffre. Il offre un gîte à plusieurs espèces de chauves-souris.

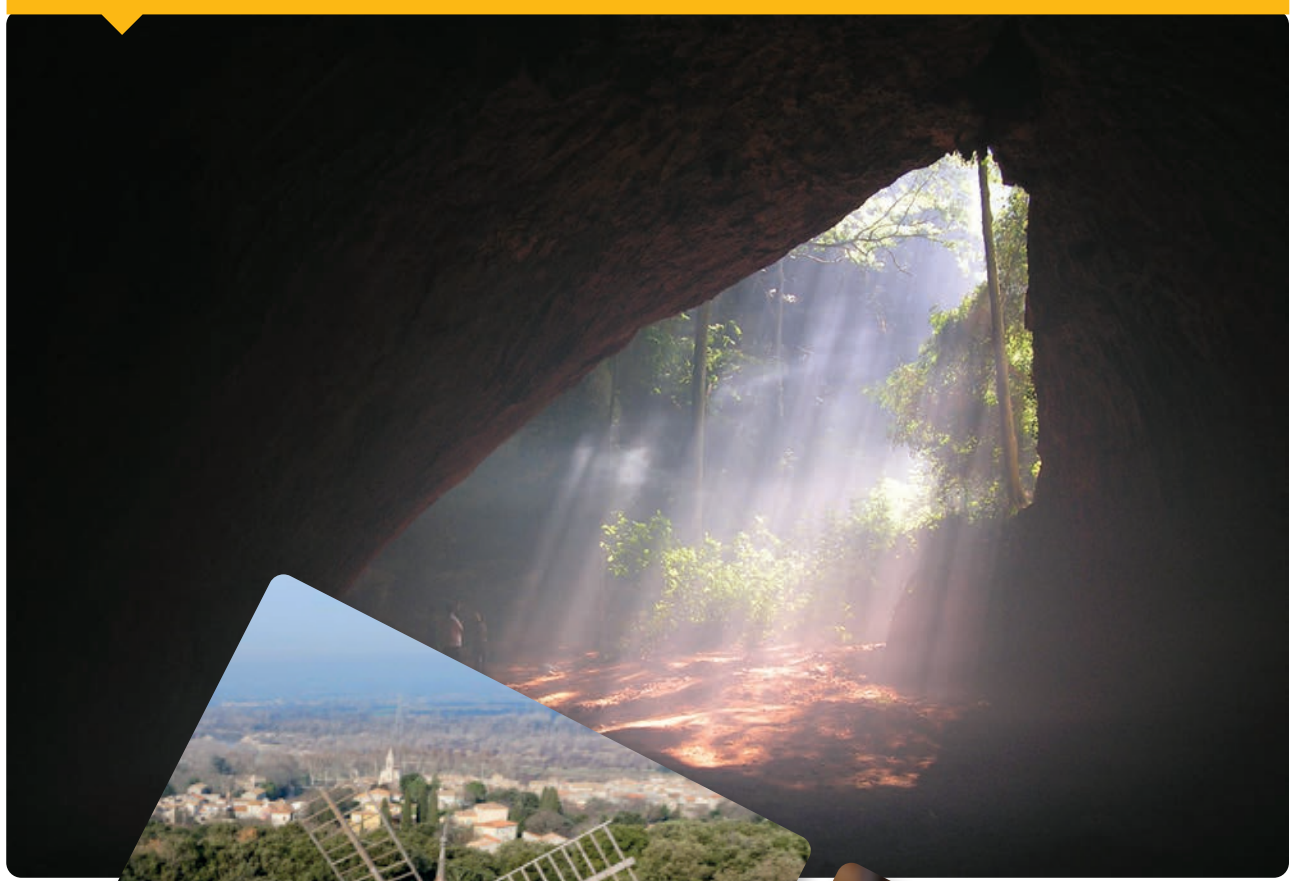

LA GRANGE DE DIONS ET LE MURIN À OREILLES ÉCHANCRÉES

En 2005, le chiroptérologue du Syndicat mixte, alerté via SOS Chauve-souris, découvre près de 600 femelles de Murins à oreilles échancrées dans le grenier d'une grange située en plein cœur du village de Dions. Comme tous les ans, elles s'apprêtent à mettre-bas leur unique jeune de l'année.

Cette découverte est majeure car les colonies de cette importance sont devenues rarissimes, principalement en raison de la diminution des gîtes de reproduction. Cette espèce de chauve-souris, comme toutes les espèces anthropophiles (qui se reproduisent dans les constructions humaines), voient leurs gîtes diminuer en raison de la rénovation généralisée des bâtisses anciennes. Les propriétaires sont heureusement très réceptifs et disposés à trouver un compromis qui passerait par le rachat de la bâtisse. Mais l'argent manque. Une opportunité se présente avec l'aménagement de la nationale 106 qui impose des mesures compensatoires. Celles-ci correspondent à des actions positives qui doivent être mises en œuvre dès lors qu'un projet porte atteinte à l'environnement. Si celui-ci ne peut pas être sujet à l'évitement ou si ses impacts environnementaux ne peuvent être réduits, le maitre d'ouvrage doit s'engager financièrement dans une compensation écologique des dommages occasionnés. C'est dans ce cadre que l'Etat se porte acquéreur de la bâtisse et s'engage sur le financement des travaux devenus urgents : le toit s'effondre, la colonie est menacée.

En 2015, le Syndicat Mixte des gorges du Gardon se voit confier par l'Etat la gestion du bien et par voie de conséquence la réalisation des travaux. Le suivi scientifique auquel s'est engagé le Syndicat Mixte pour une période de 25 ans est quant à lui financé par les fonds européens. C'est le classement du site en zone Natura 2000, justifié par la présence de la colonie, qui va permettre de les mobiliser.

Principales espèces et habitats remarquables qui ont justifié le classement des gorges du Gardon en zone Natura 2000 :

Espèces
- Poisson : Toxostome, Blageon
- Insectes : Grand capricorne, Magicienne dentelée
- Chauve-souris : Petit Murin, Grand Murin, Minioptère de Schreibers, Rhinolophe euryale, Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe
- Oiseau : Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère
- Mammifère : Castor d'Europe

Habitats
- Pelouse à Brachypode rameux, Aphyllante de Montpellier et forêts de chênes verts
- Ripisylves méditerranéenne à Peuplier blanc
- Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum (fleur de pavot jaune)

L'hirondelle

Parmi les cinq espèces d'hirondelle qui nichent en France, les deux espèces le plus familières sont l'hirondelle de fenêtre et l'hirondelle rustique autrement appelée « de cheminée » car elle nichait dans les anciennes grandes cheminées.

Ce sont des espèces migratrices, ce qui signifie que leurs lieux de reproduction sont différents de leurs lieux d'hivernage. En avril le gros des troupes débarque d'Afrique, les plus précoces arrivent même dès la mi-mars. Les hirondelles qui s'installent au sud de l'Europe, et donc en France, passent l'hiver au nord de l'Equateur (Cameroun, Congo, Gabon, Centrafrique). Elles parcourent les distances les plus courtes, mais tout de même 5000 à 7000 Kms ! Et contre toute logique, les hirondelles qui nichent en Russie ou au Nord de l'Europe viennent des pays situés au sud de l'équateur. Elles parcourent donc plus de kilomètres (10 000 kms !) et elles ne viennent pas en vacances : En une journée, les parents réalisent près de 400 allers-retours pour nourrir leurs petits. Chaque becquée servant à nourrir les petits au nid peut comporter une vingtaine d'insectes. Une fois la reproduction terminée, elles repartent fin septembre.

La migration (aller et retour donc !) est un périple très dangereux, mais indispensable car les insectes dont elles se nourrissent disparaissent quasi totalement en hiver en Europe. Ce n'est donc pas le froid comme on le croit souvent qui les incite à partir sous les latitudes plus chaudes en hiver, mais l'absence de nourriture. La traversée de la Méditerranée éliminera les plus faibles d'entre-elles, et une fois arrivées sur les côtes de l'Afrique, il leur restera un autre obstacle très risqué : L'immense désert saharien !

Mais alors, pourquoi ne restent-elles pas en Afrique toute l'année ? Une hypothèse émise par les scientifiques est que la concurrence alimentaire est trop forte en Afrique où elles cohabitent avec beaucoup plus (35) d'espèces d'hirondelles qu'en Europe. Or la disponibilité de la nourriture conditionne le succès de la reproduction. Le comportement de certaines espèces a donc évolué en faveur de cette périlleuse migration, malgré ses nombreux risques, qui permet de bénéficier d'un accès plus facile à l'alimentation pour leur progéniture. Cette stratégie concerne tous les individus d'une espèce. Toutefois, le réchauffement climatique vient perturber ces équilibres et certains scientifiques ont constaté que des individus d'hirondelle choisissent de ne plus migrer, comme cela a été constaté chez d'autres espèces, la cigogne blanche ou le flamant rose par exemple. Les proies sont rares, mais la concurrence est tellement faible que cette stratégie peut s'avérer payante. C'est cette prise de risque qui peut parfois être en partie à l'origine de l'évolution des espèces.

UNE HIRONDELLE NE FAIT PAS LE PRINTEMPS

D'OÙ VIENT CETTE EXPRESSION ?

L'expression originale est « Une seule hirondelle ne fait pas le printemps, un seul acte moral ne fait pas la vertu ». Elle tient ses origines d'Aristote qui emprunte l'image de l'hirondelle à Ésope (VIIe – VIe av. J.-C.) et à sa fable du jeune prodigue et de l'hirondelle. Un jeune prodigue, ayant mangé son patrimoine, ne possédait plus qu'un manteau. Il aperçut une hirondelle qui avait devancé la saison. Croyant le printemps venu, et qu'il n'avait plus besoin de manteau, il s'en alla le vendre aussi. Mais le mauvais temps étant survenu ensuite et l'atmosphère étant devenue très froide, il vit, en se promenant, l'hirondelle morte de froid. « *Malheureuse, dit-il, tu nous as perdus, toi et moi du même coup.* »

Elle est généralement employée pour signifier qu'un seul fait ne peut suffire à tirer des conclusions et donc qu'il ne faut pas trop vite se fier aux apparences.

QUELLES DIFFÉRENCES ENTRE L'HIRONDELLE DE FENÊTRE ET L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE ?

L'HIRONDELLE DE FENÊTRE

COMMENT LA DIFFÉRENCIER DE L'HIRONDELLE RUSTIQUE ?

Cette hirondelle est facilement reconnaissable. Son dos, ses ailes et le dessus de sa tête sont noirs-bleutés et son ventre et sa gorge d'un blanc franc contrastent avec le reste de son corps. Sa queue est également plus courte et moins échancrée.

Elle arrive en avril (précisément le 9, enfin, c'est une moyenne !).

COMMENT SE PASSE LA REPRODUCTION ?

Il y a bien longtemps, avant qu'elle ne s'accommode et même ne s'adapte aux milieux anthropisés (modifiés par la présence humaine) elle nichait dans les falaises car contrairement à l'hirondelle rustique qui niche dans des endroits confinés, elle a besoin d'un accès direct au milieu aérien. C'est la raison pour laquelle ses nids sont toujours à l'extérieur des bâtiments, sous les avant-toits, les corniches. Le nid est toujours placé immédiatement sous un surplomb. L'accès ne se fait pas, contrairement au nid de l'hirondelle rustique par le dessus, mais via un orifice adapté à la taille de l'oiseau, situé dans la partie haute. Pendant que le mâle apporte les matériaux (boue mélangée avec de la salive), la femelle donne au nid sa forme et sa consistance. La ponte a lieu début mai. Exceptionnellement, il peut y avoir une 2ème ponte. Le soir venu, toute la famille se retrouve dans le nid, ce qui atteste de sa solidité !

QUE MANGE-T-ELLE ?

Elle ne mange que des insectes, essentiellement volants. C'est la raison pour laquelle on la voit le plus souvent évoluer assez haut dans le ciel, ce qui lui permet de chasser aussi bien au-dessus de la ville, de la forêt, d'un plan d'eau ou dans la campagne agricole. De ce point de vue, elle est plus proche du Martinet noir par exemple. Elle n'a pas la contrainte de l'hirondelle rustique qui chasse plutôt en milieu ouvert des insectes plus gros et plus près du sol.

L'HIRONDELLE RUSTIQUE

COMMENT LA DIFFÉRENCIER DE L'HIRONDELLE DES FENÊTRES ?

On reconnait l'hirondelle rustique ou de cheminée à sa gorge et son front rouge brique et à sa longue queue fourchue. La rustique est un oiseau élégant, qui présente comme l'hirondelle des fenêtre un dessus noir à reflets bleus métalliques mais son ventre est blanc crème. Elle arrive d'Afrique fin mars (date moyenne précise : le 31 !), un peu avant les hirondelles de fenêtre. La femelle adulte se distingue du mâle à ses «filets» (longues et fines plumes latérales de la queue) plus courts et son plumage est un peu moins brillant.

COMMENT SE PASSE LA REPRODUCTION ?

L'Hirondelle rustique choisit les espaces abrités, en priorité des étables, écuries et autres granges pour bâtir son nid, sur des solives idéalement. Si elle n'en trouve pas, elle choisira un garage, une cave, une véranda, etc pourvu que l'accès soit possible en permanence. Pour sa reproduction, elle est donc très dépendante de l'homme et de ses constructions. C'est donc une espèce anthropophile, (qui ne craint pas l'homme).

Son nid est fait de boue séchée comme celui de l'hirondelle de fenêtre, en revanche il est complétement ouvert quand celui de sa congénère est collé au plafond et n'est donc accessible que via une ouverture latérale. Les adultes cherchent toujours à conforter un nid existant plutôt que d'en construire un nouveau, d'où une concurrence en début de saison pour récupérer les meilleurs nids. Les pontes ont lieu de fin avril à fin juin. Dans nos régions, elles se reproduisent deux fois par saison, parfois trois. La femelle pond environ 5 œufs qu'elle couve seule pendant 16 jours.

Pour les obliger à quitter le nid et prendre leur envol, les parents cessent de nourrir les petits vers le 20ième jour. Poussés par la faim, les jeunes finiront par se jeter dans le vide car le vol est instinctif chez eux. Mais le mâle continuera à nourrir les juvéniles jusqu'au 35ème jour, tandis que la femelle sera déjà en train de couver la prochaine nichée !

QUE MANGE-T-ELLE ?

L'Hirondelle rustique se nourrit en volant, au ras du sol. Elle a donc besoin d'espaces dégagés comme les terres agricoles et les zones humides où elle trouve en abondance sa nourriture. C'est pour cela qu'elle est localisée essentiellement en milieu rural riche en habitats propices aux insectes aériens. C'est le cas du modèle agricole dit extensif. Dans le cas d'une agriculture intensive, et donc généralement de grandes mono-cultures sans haies et fortement traitées, les proies sont très rares - pour ne pas dire inexistantes.

L'HIRONDELLE, UNE ESPÈCE EN DÉCLIN...

L'espèce n'est pas encore en danger, mais en déclin sévère : 80% de leur population a disparu en 50 ans. A ce rythme, elle a toutes les chances de rejoindre la longue liste des espèces menacées.

La principale menace qui pèse sur les hirondelles est le déclin de leurs proies en raison de l'intensification de l'usage des pesticides agricoles, de la disparition de l'élevage traditionnel extensif et de la reconversion des prairies en cultures céréalières intensives depuis le 20ème siècle. Pour rappel, 80% des insectes ont disparu en 30 ans. Cette modification des modes de production agricole s'est traduite par un remembrement des parcelles et son corollaire : la suppression des haies (c'était déjà le cas pour le hérisson, rappelez-vous !) et des petits bois. De plus, la désertification au Sahel contribue à rendre leur migration plus difficile.

Désolée, nous vous avions déjà plombé le moral dans l'édition précédente avec le déclin du hérisson. Nous aimerions annoncer de bonnes nouvelles de temps en temps, mais ce ne sera donc pas pour cette fois encore... Le prochain numéro de l'Info des Garrigues, promis, on essaie de parler d'une espèce qui se porte bien.

SECOURIR UN OISEAU

Vous pouvez demander la brochure « Secourir un oiseau en détresse, les premiers gestes pour aider la faune sauvage » auprès du service Conseils de la LPO, Fonderies Royales, 8 rue du Docteur Pujos, BP 90263, 17305 Rochefort cedex / 05 46 82 12 34 ou la télécharger sur *http://www.lpo.fr/oiseaux-en-detresse/les-gestes-qui-sauvent.*

Une autre option est de contacter l'association Hôpital Faune sauvage implanté à Laroque, près de Ganges dans l'Hérault pour leur confier l'oiseau dont ils prendront soin bénévolement : 06 52 49 70 01.

QUE PUIS-JE FAIRE POUR LES AIDER ?

Assurez-leur le couvert !

Favorisez les produits issus de l'agriculture extensive et respectueuse de l'environnement, c'est-à-dire qui proscrit, ou limite drastiquement, l'utilisation de pesticides.

Assurez-leur le gîte !

Sa dépendance vis-à-vis des bâtiments humains la rend très vulnérable, en particulier l'hirondelle rustique. Vous pouvez repérer les sites occupés par les hirondelles, chez vous ou chez vos voisins, et vous assurer que leurs conditions de nidification sont garanties pour leur retour de migration. Si une menace de destruction des nids existants pointe son nez, par exemple lors de la rénovation d'un bâtiment ou parce que vos voisins ne supportent pas les fientes au pied des murs (dans ce cas commencez par leur rappeler qu'il est interdit de détruire les nids !), posez des nids artificiels à proximité immédiate de façon à ce que les adultes ne soient pas complètement pris au dépourvu à leur retour de migration.

Enfin, vous pouvez faciliter la création de nouveaux sites de nidification en aménageant une petite trappe en hauteur dans la porte d'un garage, d'une remise ou d'une grange.

Si vous connaissez des agriculteurs, éleveur de bétail, expliquez-leur qu'il faut laisser un accès sécurisé de 20 cm de diamètre dans leur bâtiment et qu'il devra être conservé au moins jusqu'à la fin de la reproduction.

Donnez-leur de quoi construire leur nid

Mettez-leur à disposition de la boue en humidifiant quelques flaques asséchées ici ou là, sur les chemins de terre. Au plus fort de la sécheresse, installez dans un terrain dégagé un récipient assez plat, versez-y de la terre argileuse et maintenez-la humide.

AIDER UN BÉBÉ HIRONDELLE

L'été, il n'est pas rare de trouver des bébés hirondelles tombés du nid. Sans nourriture et eau, et à la merci de prédateurs comme les chats, leur temps est compté. Les oiseaux, contrairement aux mammifères ont un odorat très peu développé. Le fait de les toucher n'entraînera donc aucun rejet par les parents. Remettez-le tout simplement si l'accès est aisé dans le nid duquel il est tombé. Ses parents continueront à le nourrir. Si c'est impossible, mettez-vous à la recherche d'un nid d'adoption plus accessible. Les hirondelles acceptent volontiers de nourrir des petits orphelins. Évitez les nids où les jeunes ressemblent déjà à des adultes. À cet âge, les jeunes peuvent s'envoler à la moindre alerte et tenteront de s'envoler sans en être capable à votre intrusion. Déposez de préférence l'oisillon dans un nid où les petits ont à peu près le même âge.

S'il n'y pas de nid d'hirondelles rustiques dans les parages, déposez le petit dans un nid d'hirondelles de fenêtre. Les parents adoptifs le nourriront comme si de rien n'était.

LAURENT CADIÈRE EST CHASSEUR ET AGRICULTEUR À SANILHAC-SAGRIÈS.

Nous l'avons rencontré pour qu'il nous parle de ce loisir, parfois mal aimé, mais pourtant utile dans la gestion des populations de sangliers et dans la protection de la biodiversité.

Vous êtes chasseur sur la commune de Sanilhac-Sagriès, pourquoi chassez-vous ?
Je suis du village depuis 5 générations, au moins. Mes aïeux étaient tous chasseurs. Mais moi, non, jusqu'à ce que à 40 ans, exaspéré par les dégâts croissants des sangliers dans mes vignes, je décide de passer le permis. Ma motivation première était donc à l'époque de participer à réguler cette population qui est devenue problématique pour les cultures. Mais aussi pour la sécurité des personnes car le sanglier est responsable de collisions mortelles avec les automobilistes (5000 en France tous les ans, plusieurs millions d'euros. NDLR) ou encore pour la biodiversité.

Est-ce que la pratique de la chasse a évolué ?
C'est de plus en plus difficile de chasser. Avant, il y avait moins de personnes dans la garrigue. Maintenant, c'est un espace récréatif pratiqué pour de nombreuses activités, et nous rencontrons souvent des randonneurs qui nous font des réflexions désobligeantes. Les relations sont tendues. C'est pas facile. Il est vrai que le fait d'être armés ne simplifie pas les choses. Chacun sait que des accidents mortels sont arrivés. C'est dramatique, mais il faut savoir que les accidents sont en baisse (moins 71% depuis 1999. NDLR). C'est toujours dû au non-respect des règles (99% des accidents, NDLR), et non à une pratique conforme de la chasse. Ça n'excuse rien bien sûr, mais interdire la chasse pour ces raisons, c'est un peu comme si on supprimait les voitures parce qu'il y a des chauffards. Nous sommes stigmatisés mais nous sommes utiles car le seul prédateur du sanglier c'est l'homme. Si nous n'exerçons plus de pressions de chasse, ils continueront à proliférer et cela coûtera cher aux contribuables car il faudra bien réparer les dégâts causés. Aujourd'hui ce sont les sociétés de chasse qui indemnisent les agriculteurs lorsqu'il y a des dommages sur les cultures. S'il n'y a plus de chasseurs, il n'y a plus de cartes de chasse et donc plus de ressources financières. Il faut savoir aussi que la chasse est d'utilité publique, même les préfets prennent des arrêtés préfectoraux pour contraindre les sociétés de chasse à organiser des battues.

Les mentalités aussi ont changé parce que le profil des chasseurs a changé. Si par le passé, les chasseurs étaient tous du village, aujourd'hui, nous faisons appel à des chasseurs « des villes » qui viennent nous aider pour les battues. Leurs motivations et leur connaissance du milieu rural n'est pas le même. Ils voudraient qu'on limite la pression de chasse de crainte de trop réduire les populations. Mais c'est mal connaître la dynamique des populations de cette espèce. A l'époque, nous tuions dans le village 8 à 10 sangliers par an. Aujourd'hui c'est entre 150 et 200 ! Tous les ans !

Pensez-vous que la chasse doive se remettre en question, comme l'interdire le dimanche ? Ou interdire l'agrainage ?
Le problème, c'est qu'en semaine, les gens travaillent. Certains n'ont donc que le dimanche pour chasser, les commerçants par exemple. Si on interdit la chasse le dimanche, il y aura encore moins de chasseurs. Or, leur nombre diminue dans des proportions inquiétantes. Quand j'étais petit, presque tous les hommes de la commune chassaient. Aujourd'hui, nous ne sommes plus que 4 chasseurs sur la commune ! Et c'est vrai pour toutes les communes. Si on veut préserver cette activité traditionnelle, il faut maintenir la chasse le dimanche. Sinon la chasse risque de disparaître faute de relève. C'est un risque si on n'arrive pas à expliquer le rôle que nous jouons et si certains continuent de faire des amalgames simplistes. Il faudra alors accepter de payer des fonctionnaires habilités pour limiter la prolifération des sangliers. Quant à l'agrainage, nous ne le pratiquons pas sur la commune. S'il est vrai que par le passé, cette pratique était très courante pour entretenir le cheptel, elle est aujourd'hui très encadrée et ne doit être utilisée que pour détourner les sangliers des cultures.

Selon vous, les chasseurs sont-ils, comme ils l'affirment, les premiers gestionnaires des espaces naturels ?
Ce ne sont pas les seuls, mais oui, nous jouons un rôle sur le plan écologique car comme je l'ai dit, les sangliers sont très nombreux, trop nombreux. J'ai évoqué les problèmes liés à l'agriculture et à la sécurité routière, mais le sanglier représente aussi une menace très importante pour la biodiversité. Cette espèce, c'est un cochon, il mange de tout. S'il trouve une nichée d'oiseaux, elle y passe ! Et de nombreux oiseaux nichent au sol. Il mange des lapereaux également, des insectes évidemment. Et la pression qu'il exerce sur le milieu est proportionnelle à sa population. Ils sont aujourd'hui beaucoup plus nombreux que par le passé. Donc oui, les limiter, c'est participer à la gestion de la biodiversité.

Les chasseurs ne sont pas tous des bourrins sans foi ni loi comme on veut le faire croire. J'aime la nature, mes chiens et je respecte l'animal que j'ai tué. Si certains chasseurs, qui sont minoritaires mais dont on parle beaucoup malheureusement, peuvent se débarrasser du sanglier qu'ils ont tué sans qu'il ne profite à personne, c'est là aussi une minorité. Soit on la consomme, soit on la donne. Le jour où je devrai jeter la viande, je ne chasserai plus !

Les relations sont parfois tendues entre gestionnaires et chasseurs notamment autour de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) ? Quel est votre avis sur les espaces et espèces protégés ? Le vivez-vous comme une contrainte ?
Si ce n'était pas protégé, on aurait des maisons partout ! Je préfère les quelques contraintes que cela entraine. Et d'ailleurs, soyons honnêtes, je ne considère pas que nous soyons très embêtés. Les gens en font des montagnes, mais c'est un faux problème ! Le plus contraignant c'est quand nos chiens rentrent dans le périmètre de l'APPB pendant la période où l'accès est interdit et dans ce cas nous ne pouvons pas aller les chercher. Mais ils finissent par revenir tout seul !

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE

Depuis 1990, 328 hectares scindés en 3 secteurs distincts bénéficient d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope afin de garantir la reproduction des aigles de Bonelli. Entre le 15 janvier et le 30 juin, il est interdit de pénétrer dans ces 3 espaces. Toutes les activités sont concernées. Contrairement à ce qu'on entend souvent, cette protection n'a aucun lien avec le classement en zone Natura 2000 ou avec la Réserve régionale des gorges du Gardon.

L'aigle de Bonelli, j'aime le regarder quand je suis dans mon tracteur, je suis conscient que pour le préserver, il faut le protéger et que cela entraine des restrictions. Certains chasseurs pensent que les rapaces rentrent en concurrence avec eux sur le petit gibier. Mais c'est là aussi un faux procès. Le sanglier a beaucoup plus d'impact sur le petit gibier que les rapaces.

En quoi selon vous les intérêts de la chasse et des gestionnaires de l'environnement convergent-ils ?
Les gestionnaires d'espaces naturels ont pour mission de préserver la biodiversité et les habitats. Les chasseurs pour leur part veulent du gibier, donc il faut que l'environnement soit en bon état pour que les espèces puissent se reproduire dans de bonnes conditions. Lorsqu'une espèce comme le sanglier prolifèrent au détriment de la biodiversité, c'est de notre responsabilité à tous de mettre nos forces en commun pour les réguler. Le Conservatoire du littoral invite les chasseurs pour organiser des battues au sanglier en Camargue. Dire que tous les « écolos » sont anti-chasse est donc faux. Les intérêts convergent, il faut juste arriver à se le dire, sortir des postures, ça résoudrait bien des problèmes. Le projet « sanglier » (voir encart) du Syndicat mixte est à ce titre intéressant car il associe les chasseurs. Ce projet de recherche devrait aussi permettre de disposer de données objectives sur les déplacements des sangliers et nous permettre de mieux adapter nos pratiques pour renforcer la pression sur cette espèce.

Avez-vous un message à faire passer ?
J'aimerais faire comprendre que la chasse est utile et que les « mauvais » chasseurs et les braconniers sont minoritaires. Mais comme bien souvent on parle beaucoup plus facilement de ce qui est négatif. Peut-être est-il aussi nécessaire de rappeler qu'elle est légale… ?

Nous avons notre part de responsabilité dans la prolifération des sangliers, mais les pratiques d'hier (lâchers massifs, chasse sélective pour épargner les femelles reproductives, croisement entre porcs et sangliers pour les rendre plus prolifiques, nourrissage. NDLR) sont désormais interdites et c'est très bien.

J'aimerais qu'on sensibilise la population sur notre rôle. On pourrait par exemple mettre des panneaux à l'entrée des chemins avec des informations relatives à la chasse, son utilité et invitant chacun à se respecter. Mais je reconnais aussi que de notre côté, nous ne sommes pas toujours très pédagogues et bons communicants. Il faut dire qu'étant régulièrement agressés, nous sommes souvent sur la défensive. Il faut chercher à apaiser les relations entre tous les usagers de la nature, mais les occasions de se parler dans de bonnes conditions sont à créer.

PROJET D'ÉTUDE DU SANGLIER AVEC LE SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON

Depuis 2017, les gorges du Gardon sont site pilote d'une étude scientifique conduite par le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE) du CNRS de Montpellier. Objectif : mieux connaître le sanglier, mieux estimer sa population, ses déplacements, ses habitudes pour ensuite disposer de données scientifiques qui seront utiles aux gestionnaires et aux chasseurs. Cette étude associe également les chasseurs et devra permettre de faciliter la collaboration entre les acteurs. 29 sangliers ont été équipés depuis le début de l'étude. Le nouveau dispositif d'équipement auriculaire (plutôt que des colliers) devrait permettre d'augmenter ce nombre.

CONCOURS DE DESSIN

Pour participer au concours c'est simple ! Prends une feuille blanche, de format A4 de préférence, et dessine une hirondelle.

Les règles sont simples : il n'y en a pas ! Le dessin peut être en couleur ou en noir et blanc, au feutre, crayon ou peinture, c'est toi qui choisis.

Pour valider ta participation, envoie ton dessin avant le 1er septembre 2021 à :
Syndicat Mixte des gorges du Gardon, Concours de dessin, Maison des gorges du Gardon, 2 rue de la Pente, Russan 30190 Sainte-Anastasie. N'oublie pas d'indiquer sur papier libre ton nom, prénom, âge, tes coordonnées postales, téléphoniques et courriel si tu en as un.

Le plus joli dessin sera choisi par un jury composé d'élèves de primaire. La gagnante ou le gagnant se verra offrir deux entrées pour la Maison du Castor. Le dessin sera diffusé dans l'édition automne-hiver de l'Info des Garrigues et sur les réseaux sociaux du Syndicat mixte des gorges du Gardon.

Le jeu de l'intrus

Quel beau paysage n'est-ce pas ? Pourtant, sur cette photo, il y a un indésirable, sauras-tu le trouver ? La réponse est dans un article de ce journal !

Réponse : Le figuier de barbarie qui est une plante exotique envahissante et qui pourrait avoir envahi totalement les gorges du Gardon si on ne fait rien

Les mots cachés

HIRONDELLE
SUREAU
CHASSEUR
SERVICES
VINAIGRE
CASTOR
GROTTE
RUSTIQUE
FENTRE
REPRODUCTION
MENACE
GARDON
BERGER
COMPOSTAGE
TRANSITION
ENERGIE
MIGRATION
PROIE
PAYSAGES

A	H	S	V	S	G	P	V	S	M	M	Z	V	G	L	Z	F	E	C	E
A	I	R	E	A	M	P	N	A	L	O	V	Q	L	R	B	C	R	R	C
P	C	L	R	I	Z	C	A	N	E	A	C	P	E	N	V	G	T	H	A
T	F	D	T	B	J	Y	A	G	F	W	E	R	G	I	A	N	I	V	N
M	O	F	K	L	C	Z	O	G	J	O	M	J	G	C	E	R	W	Q	E
N	F	C	Z	M	X	C	U	O	N	G	R	R	O	F	O	C	U	R	M
Z	Y	G	E	S	E	R	V	I	C	E	S	H	O	N	W	P	I	C	C
M	C	N	N	O	I	T	A	R	G	I	M	N	D	S	Q	C	E	G	C
I	U	I	C	T	J	R	O	A	H	E	E	E	G	I	I	D	U	R	P
D	T	R	A	N	S	I	T	I	O	N	L	T	M	L	E	K	C	O	R
L	H	R	U	E	S	S	A	H	C	L	B	R	Z	R	R	R	R	T	O
T	C	T	K	P	O	L	K	M	E	U	Q	I	T	S	U	R	L	T	I
Q	G	U	T	P	U	N	S	C	O	M	G	A	U	E	U	Z	V	E	E
W	Z	P	M	B	D	B	J	O	X	I	V	A	L	G	S	G	N	M	I
C	I	O	V	E	N	E	R	G	I	E	E	G	V	A	F	T	U	Z	R
R	C	N	W	D	H	R	C	T	K	R	P	Q	K	S	Z	I	R	I	G
C	A	S	T	O	R	G	I	E	U	U	D	L	J	Y	Q	F	N	Z	C
V	S	N	C	Z	T	E	T	S	Q	D	Z	V	O	A	I	C	X	Q	L
O	Y	Q	R	L	V	R	O	L	Q	P	E	E	G	P	T	G	D	K	I
O	N	T	G	R	E	P	R	O	D	U	C	T	I	O	N	P	R	J	R

Reconnaître les hirondelles

SAIS-TU DIFFÉRENCIER L'HIRONDELLE DE FENÊTRE DE L'HIRONDELLE RUSTIQUE ?

Pour t'aider, rends-toi page 12, rubrique Portrait nature

Je suis l'hirondelle ....

Je suis l'hirondelle ....

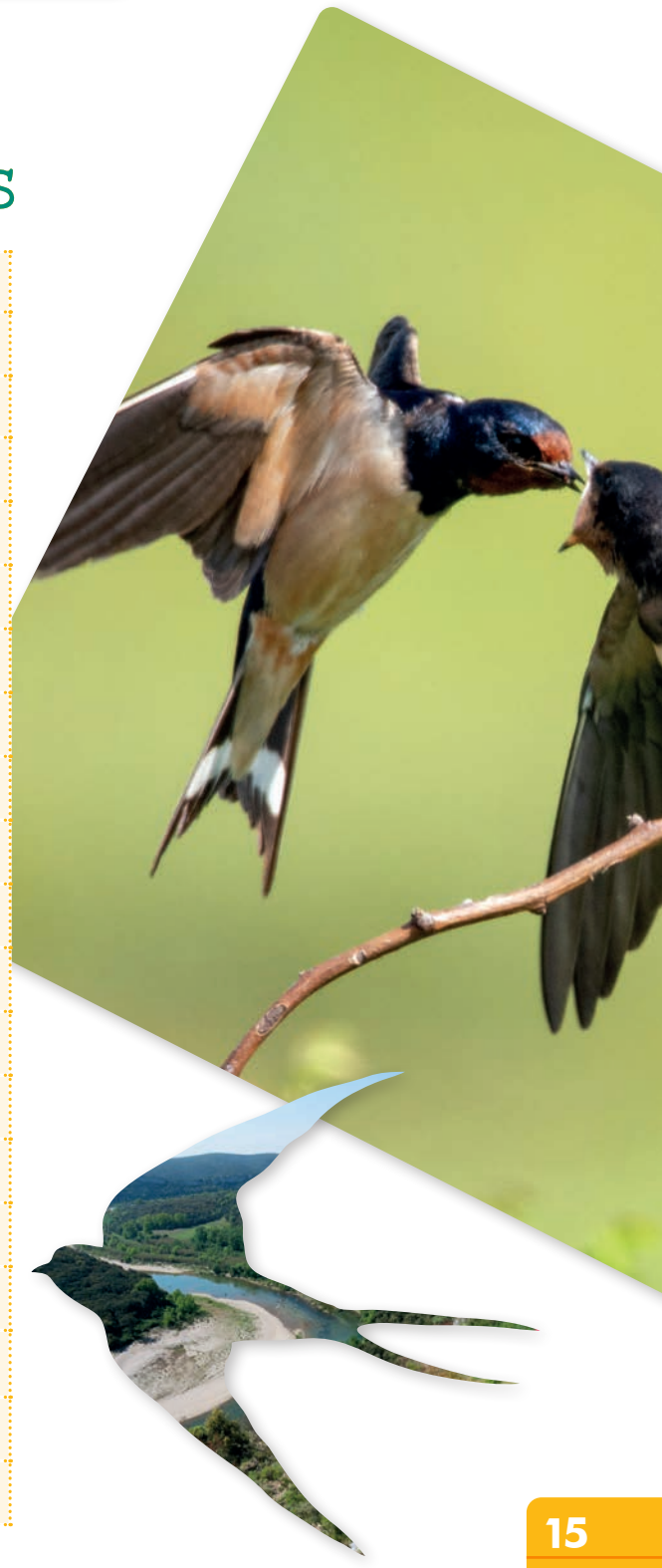

L'info des Garrigues
www.gorgesdugardon.fr

SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON

LA MAISON DU CASTOR OUVRE SES PORTES CET ÉTÉ À COLLIAS

La Maison du castor ouvre ses portes cet été à Collias ! Venez découvrir ce nouvel espace muséographique unique en son genre qui séduira petits et grands avec ses animations ludiques et pédagogiques.

Noyé dans la végétation et conçu selon une architecture originale, cet espace est également doté d'un K'store où vous trouverez une sélection des meilleurs produits du territoire gardois avec un large choix de livres, jeux, produits régionaux et souvenirs. Le K'ss-dalle, qui offre une vue imprenable sur la rivière, est idéal pour une pause détente composée de produits artisanaux, locaux et bio !

Site incontournable pour tous ceux qui souhaitent découvrir le monde du castor et la rivière Gardon en s'amusant !

Tarifs : 6€ / Tarif réduit : 4€ / Pass famille (2 adultes et 3 enfants) : 20€
Plus de renseignements : *www.gorgesdugardon.fr/maisonducastor*
Tel : 04 48 27 01 00

L'info des garrigues est un magazine édité par le Syndicat mixte des gorges du Gardon (2 numéros par an) et distribué dans les communes concernées par le site classé des gorges du Gardon, par la Réserve de biosphère des gorges du Gardon et par les sites Natura 2000 suivants : le Gardon et ses gorges, les garrigues de Lussan, la Cèze et ses gorges, l'étang de Valliguières, l'étang et mares de la Capelle, le Camp des garrigues, soit 63 communes. Vos remarques, commentaires, suggestions, propositions de sujets sont les bienvenus, en nous écrivant à : Syndicat mixte des gorges du Gardon - 2 rue de la pente - Hameau de Russan - 30190 Sainte-Anastasie ; ou en nous contactant par mail : contact@gorgesdugardon.fr

Directrice de publication : Bérengère Noguier / Responsable de la rédaction : Jean-Marie Chanabé / Rédaction : Lydie Defos du Rau / Crédits photos : Lydie Defos du Rau - Bernar Dupond - - LPO - Rachel Peltier Muscatelli - Père Igor - Polo Salvaire - SMGG - Laurent Tatin - Adobe stock / Conception et réalisation : lucane-conseil@orange.fr / Impression : RICCOBONO IMPRIMEURS - 79 ROUTE DE ROISSY - 93290 TREMBLAY EN FRANCE - Tirage : 29 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC par un imprimeur labellisé Imprim'vert / Dépôt légal Avril 2021 - N° ISSN : 2268-8560

GARD 3.0 Département · La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée · Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · NATURA 2000